



Lille, le 14 avril 2014
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DU
NORD-PAS-DE-CALAIS
SERVICE RESSOURCES HUMAINES
82 AVENUE KENNEDY – BP 70689
59033 LILLE CEDEX

Le Directeur Régional
des Finances publiques

à

Mesdames et Messieurs les chefs de service

Affaire suivie par Valérie FOURNIER et Françoise PATYN
valerie.fournier1@dgfip.finances.gouv.fr
francoise.patyn@dgfip.finances.gouv.fr
☎ 03 20 62 81 18 ☎ 03 20 62 40 18
Note départementale n° 25/2014

Objet : mouvement local de mutation des agents de catégorie C au 1^{er} septembre 2014

Cette note a pour objet d'ouvrir la campagne de mutation locale des **agents C issus des deux filières** à effet du 1^{er} septembre 2014 et de préciser les modalités d'organisation.

1) Organisation des mouvements locaux

En 2014, les mouvements locaux seront encore réalisés par filière.

Le mouvement local affecte les agents sur un service de la résidence d'affectation nationale/mission-structure qu'ils ont obtenues lors des mouvements nationaux précédents ou qu'ils viennent d'obtenir au mouvement national publié ce 14 avril.

Les possibilités d'affectations locales et les postes implantés au 1^{er} septembre 2014 sont décrits en annexe 1 pour la filière fiscale et en annexe 2 pour la filière gestion publique.

2) Champ du mouvement local

Doivent obligatoirement participer au mouvement local :

- les agents nouvellement affectés sur une résidence d'affectation nationale (RAN)/Mission-structure de la DRFIP Nord par le mouvement national ;
- les agents affectés en surnombre à l'occasion des mouvements locaux précédents. Ces agents seront contactés individuellement par le service des ressources humaines.

Peuvent participer au mouvement local :

Les agents dont l'affectation nationale n'a pas été modifiée, mais qui souhaitent changer de service au sein de la même résidence d'affectation nationale et de la même mission/structure.

3) Modalités d'affectation :

Les affectations locales au sein **d'une même résidence d'affectation nationale** seront opérées en tenant compte **prioritairement** de l'intérêt du service et des agents.

Cela étant, le critère de l'ancienneté administrative sera appliqué quand il n'y a pas d'enjeu particulier tenant à l'intérêt du service et des agents. Il sera également utilisé pour départager des agents ayant des compétences similaires.

↳ **L'attention de tous les agents concernés par le mouvement local devra être appelée :**

⇒ sur la rédaction de la demande de vœux (annexe 3), notamment sur le classement précis des vœux par ordre de préférence ;

⇒ sur l'intérêt de solliciter l'ensemble des postes qui peuvent les intéresser au sein de la résidence d'affectation nationale, des postes pouvant se libérer en cascade au cours du mouvement local ;

⇒ sur le fait qu'il sera tenu compte des modifications susceptibles d'intervenir lors de la parution du mouvement national définitif prévu le 3 juin 2014.

5) Les agents affectés ALD

Les agents ayant une affectation ALD « résidence » ou ALD « sans résidence » sont invités à rédiger une fiche de souhaits (annexe 4). Ces demandes ne relèvent toutefois pas du mouvement local. Elles seront examinées ultérieurement dans le cadre des mesures de gestion.

6) Les affectations en Direction

Les agents qui souhaitent rejoindre les services de la Direction sont amenés à formuler le vœu « direction ».

Les agents affectés actuellement en « Direction » :

- qui souhaitent muter dans un service de la RAN de Lille rédigeront la fiche de vœux (annexe n°3) ;

- qui souhaitent changer de division rédigeront la fiche de souhaits (annexe 4).

La liste exhaustive des divisions et des services de direction qui peuvent être demandés figure en annexe 5.

Les affectations précises dans les services de Direction seront examinées en-dehors du mouvement local dans le cadre des mesures de gestion.

7) Calendrier :

Les annexes 3 et 4 devront être transmises par la voie hiérarchique à la division des ressources humaines, pôle « gestion des carrières » au plus tard pour **6 juin 2014**, délai de rigueur.

La CAPL est prévue le 3 juillet 2014. Les mesures de gestion (affectation des ALD et des agents en surnombre) seront communiquées ultérieurement.

Le service gestion des carrières et les conseillers RH se tiennent à la disposition des agents pour toute question relative à ce mouvement local de mutation.

Je vous remercie de porter cette note à la connaissance des agents placés sous votre autorité (y compris les agents actuellement en congés de toute nature). Elle sera diffusée dès demain sur Ulysse Nord.

Par Procuration
signé
Gilles ROCHE
Administrateur général des Finances Publiques

Vos correspondants :

Jacques Durieux : 03.20.62.41.71 pour les agents de la RAN de Lille et les agents de direction

Mauricette Deffontaine : 03.20.62.39.95 pour les agents des RAN d'Armentières, Hazebrouck, Dunkerque, Roubaix et Tourcoing

Marie-Pascale Blondel : 03.20.62.40.91 pour les RAN de Douai, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Le Quesnoy, de Denain et d'Avesnes sur Helpe

Possibilités d'affectation locale des agents de la filière fiscale du 591

Résidences d'affectation nationale	Services
ARMENTIERES	SIP SIE
DOUAI	SIP SIE CDIF SPF Service commun
DUNKERQUE	SIP SPF SIE CDIF
HAZEBROUCK	SIP SIE SPF
ROUBAIX	SIP Roubaix-Nord SIP Roubaix-Sud SIE Roubaix-Nord SIE Roubaix-Sud
TOURCOING	SIP Tourcoing-Nord SIP Tourcoing-Sud SIE Tourcoing-Nord SIE Tourcoing-Sud Service commun
LILLE	
Lille-Lomme	SIP Lille-Ouest SIP Lille-Haubourdin Services communs Lomme SIE Lille-Ouest SIE Lille-Haubourdin
Lille-Fives	SIP Lille-Seclin SIE Lille-Seclin Service commun Fives BCR
Lille	SIP Grand Lille-Est SIP Lille-Nord SIE Lille-Nord SIE Grand Lille-Est Service commun
Lille	CDIF Lille I CDIF Lille II SPFLille 1er Bureau SPF Lille 2ème Bureau SPF Lille 3ème Bureau
Lille	Direction
Edra sans résidence	

Possibilités d'affectation locale des agents de la filière fiscale du 592

Résidences d'affectation nationale/Missions structures	Fiscalité
AVESNES SUR HELPE	SIP SPF Services communs
CAMBRAI	SIP SIE SPF Relations publiques
DENAIN	SIP
MAUBEUGE	SIP Services communs
LE QUESNOY	SIP
VALENCIENNES	SIE LA RHONELLE SIE VAL DE SCARPE SIP LA RHONELLE SIP VAL DE SCARPE SPF PTGC Direction Services communs
EDRA sans résidence	

Possibilités d'affectation locale des agents de la filière gestion publique du 591

Résidences d'affectation nationale	Mission structure : Fiscalité	Mission structure : Gestion des comptes publics
ARMENTIERES	SIP ARMENTIERES	ARMENTIERES QUESNOY SUR DEULE
DOUAI	SIP DOUAI	ANICHE ARLEUX CUINCY DOUAI (RF) DOUAI MUNICIPALE MARCHIENNES ORCHIES SIN LE NOBLE SOMAIN
DUNKERQUE	SIP DUNKERQUE	BERGUES BOURBOURG COUDEKERQUE-BRANCHE DUNKERQUE HOSPITALIER DUNKERQUE MUNICIPALE ET C. URBAINE GRAVELINES HONDSCHOOTE SAINT POL SUR MER WORMHOUT
HAZEBROUCK	SIP HAZEBROUCK	BAILLEUL CASSEL HAZEBROUCK MERVILLE STEENVOORDE
LILLE	SIP GRAND LILLE EST SIP LILLE SECLIN SIP LILLE NORD SIP LILLE OUEST LILLE AMENDES	DIRECTION ANNOEULLIN LILLE COMMUNAUTE URBAINE LA BASSEE LA MADELEINE LILLE CHU LILLE MUNICIPALE LAMBERSART LOOS-LES-WEPPES PAIERIE DEPARTEMENTALE PAIERIE REGIONALE PHALEMPIN PONT A MARCQ RONCHIN SAINT ANDRE SECLIN TEMPLEUVE WATTIGNIES

ROUBAIX	SIP ROUBAIX NORD SIP ROUBAIX SUD	LANNOY ROUBAIX CH ROUBAIX MUNICIPALE VILLENEUVE D ASCQ WASQUEHAL WATTRELOS
TOURCOING	SIP TOURCOING NORD SIP TOURCOING SUD	HALLUIN MARCQ EN BAROEUL TOURCOING CH TOURCOING MUNICIPALE

Possibilités d'affectation locale des agents de la filière gestion publique du 592

AVESNES	SIP AVESNES SUR HELPE	AVESNES SUR HELPE FOURMIES TRELON
CAMBRAI	SIP CAMBRAI	AVESNES LES AUBERT CAMBRAI BANLIEUE EST CAMBRAI MUNICIPALE ET HOSPITALIER CAUDRY CLARY LE CATEAU-CATILLON MASNIERES SOLESMES
DENAIN	SIP DENAIN	BOUCHAIN DENAIN MUNICIPALE
LE QUESNOY	SIP LE QUESNOY	BERLAIMONT LE QUESNOY
MAUBEUGE	SIP MAUBEUGE	BAVAY HAUTMONT MAUBEUGE MUNICIPALE MAUBEUGE SPL SOLRE LE CHÂTEAU
VALENCIENNES	SIP VALS VAL DE SCARPE	ANZIN CONDE SUR ESCAUT MARLY RAISMES SAINT AMAND LES EAUX TRITH SAINT LEGER VALENCIENNES CENTRE HOSPITALIER VALENCIENNES SPL

FICHE DE VOEUX**MOUVEMENT au 1^{er} septembre 2014**

Nom et prénom usuel :			
Adresse :			
N° D.G.F.I.P. :		Date de naissance :	
Grade :		N° Sécurité sociale :	
Temps partiel : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		TAUX : %	
Souhaitez-vous maintenir cette position au 01/09/14 : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		TAUX : %	

AFFECTATION ACTUELLE

Affectation nationale :		Résidence :	
Affectation locale :			
Affectation actuelle (si détachement) :			
Antécédents professionnels :	Directions d'affectation	Fonctions exercées	
Périodes :			

AFFECTATIONS SOLLICITEES

Classement dans l'ordre des préférences	
1	7
2	8
3	9
4	10
5	11
6	12

A _____, le _____

**A servir par les agents ALD et les agents de direction qui souhaitent changer de service
au sein de la direction**

FICHE DE SOUHAITS

MOUVEMENT au 1^{er} septembre 2014

Nom et prénom usuel :	Nom patronymique :
Adresse :	
N° D.G.F.I.P. :	Date de naissance :
Grade :N° Sécurité sociale :	
Temps partiel : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	TAUX : %
Souhaitez-vous maintenir cette position au 01/09/14 : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	TAUX : %

AFFECTATION ACTUELLE

Affectation nationale. :	Résidence :	
Affectation locale :		
Affectation actuelle (si détachement) :		
Compétences acquises antérieurement :		
Antécédents professionnels :	Directions d'affectation	Fonctions exercées
Périodes :		

AFFECTATIONS SOUHAITEES

Classement dans l'ordre des préférences	
1	7
2	8
3	9
4	10
5	11
6	12

A _____ le _____

Liste des services de Direction

- Cabinet et communication
- Mission départementale Risques et Audit
- Contrôle budgétaire régional
- Politique immobilière de l'Etat
- Echelon départemental de renfort (Dunkerque, Douai Lille et Valenciennes)
- Echelon de renfort en résidence (Dunkerque, Douai, Lille et Valenciennes)

Pôle gestion fiscale :

- Division fiscalité des particuliers
- Division du recouvrement
- Division des affaires foncières
- Division fiscalité des professionnels
- CPS
- CPS relais
- Division Contrôle fiscal des professionnels
- Division Contrôle fiscal des particuliers
- Division des affaires juridiques contentieux

Pôle gestion publique :

- Division des collectivités locales
- Division de l'Expertise de l'Action économiques
- Division Dépenses de l'Etat
- Division Opérations de l'Etat
- Division Domaine
- Centre d'encaissement (y compris Service de Traitement des Chèques)
- Recettes non-fiscales – Produits divers
- Centre de gestion des retraites

Pôle pilotage et ressources :

- Division des Ressources humaines
- Division Budget, logistique, informatique
- Division Immobilier
- Division Stratégie
- Division Contrôle de gestion, qualité de service et formation professionnelle